

La lettre d'info S3REnR

AVRIL 2025

N°5



ACTU

Avancées clés dans nos territoires

Le projet d'extension du poste électrique situé à **BLANZAC-LÈS-MATHA** (extension à 225 kV du poste 90/20 kV de **MATHA** raccordé en souterrain sur l'axe aérien existant 225 kV **FLEAC ROUMAGNOLLE**) est en attente de la signature de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) par le ministère, pour le raccordement souterrain. De plus, suite au diagnostic d'archéologie préventive, nous sommes en attente des prescriptions de fouille de la

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), qui devraient avoir lieu au second semestre 2025.

En ce qui concerne le projet de création du poste de **SAINT-FÉLIX** (anciennement **BOISSEUIL**), les études techniques se poursuivent. RTE ainsi qu'Enedis sont en phase d'acquisition des terrains.

Enfin, la concertation pour le projet de création de poste **CHARENTE-MARITIME NORD** sera engagée ultérieurement.



Le mot de...



Carole Pitou-Agudo

Déléguée de RTE Ouest

“ Le réseau de transport d'électricité fait le trait d'union entre les sources de production et l'ensemble des consommateurs d'électricité. La France s'est fixé des objectifs ambitieux de décarbonation de son économie et de réindustrialisation qui doivent porter la part de l'électricité à plus de 50% de notre mix énergétique de 2050, ce qui rend nécessaire le renforcement de notre réseau. C'est dans ce contexte que nous proposons, à travers notre plan de développement du réseau à l'horizon 2040 (SDDR), une stratégie priorisée, optimisée et cadencée dans le temps pour mener à bien les transformations du réseau à haute et très haute tension, dans les 15 prochaines années.

Il prévoit notamment, le raccordement des futurs réacteurs nucléaires et des nouveaux parcs éoliens en mer.

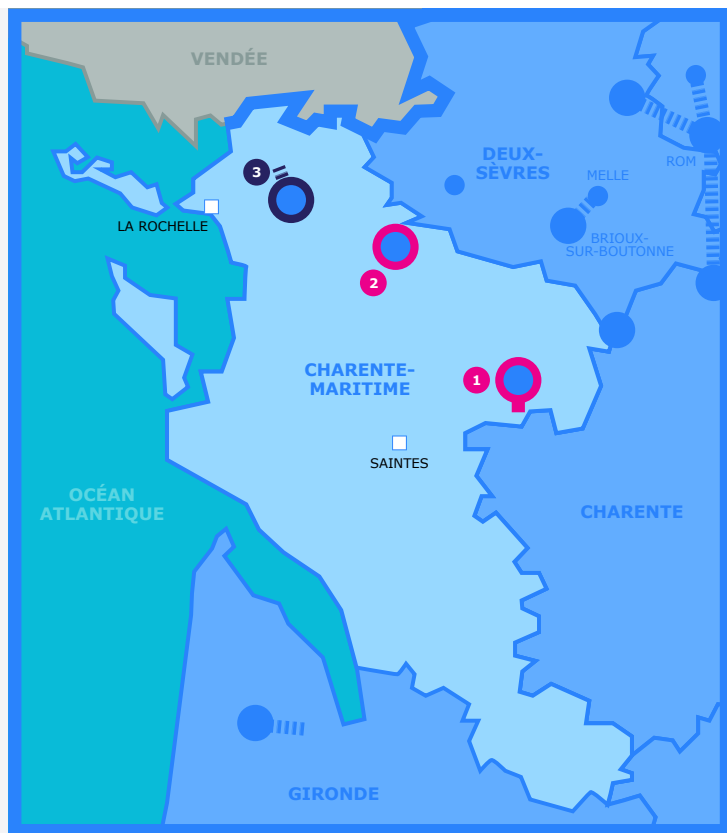
Il prend également en compte le raccordement des énergies renouvelables terrestres, sur la base des objectifs nationaux envisagés par l'Etat. Pour cela, nous élaborons les **Schémas Régionaux de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR)**, conformément à la loi dite « Grenelle II », en étroite collaboration avec les gestionnaires de réseau de distribution (ENEDIS, GEREDIS, SRD) et en lien avec les territoires. Ces schémas constituent un outil privilégié d'aménagement du territoire ; ils permettent de planifier la mise à disposition de nouvelles capacités d'accueil pour les EnR, en lien avec l'objectif fixé par l'état en région, en optimisant les coûts d'investissements des réseaux et en les mutualisant entre les porteurs de projets EnR.

Dans les départements Picto-Charentais, la dynamique est bien réelle, et les acteurs locaux (collectivités, entreprises nationales ou locales, particuliers...) se sont bien emparés des enjeux de transition énergétique. Cela a permis d'engager les concertations et d'instruire la création des postes qui permettront d'accueillir les futures productions EnR sur ce territoire. Dès 2025 les premiers travaux débiteront et nous avons à cœur d'en faire bénéficier l'économie locale. A ce titre, le forum inter-entreprises organisé à Ruffec, en partenariat avec les CCI de Poitou-Charentes, en est une première illustration, puisqu'il a permis de mobiliser les acteurs économiques locaux et de créer des opportunités concrètes d'activité autour des travaux à venir.





La carte des projets en Charente-Maritime



PROJETS ENGAGÉS

● Poste électrique

■ Ligne électrique

- 1 Extension du poste 225/90/20 kV de **MATHA** et son raccordement souterrain 225 kV sur l'axe FLEAC - ROUMAGNOLLE
- 2 Création d'un poste 225/90/20 kV à proximité du poste 90/20 kV de **SAINT-FELIX** et son raccordement 225 kV sur l'axe FARRADIERE-GRANZAY

PROJETS À VENIR

||| Ligne électrique

● Poste électrique

- 3 Création du poste 225/20 kV de **CHARENTE-MARITIME NORD** et son raccordement souterrain 225 kV sur l'axe BEAULIEU - GRANZAY

● ||| Projets hors département



Le calendrier

5 étapes du déroulement des projets

